

Présentation

Organisé en partenariat avec l'INSPÉ de l'académie de Versailles, le master Métiers de l'Éducation de l'Enseignement et de la Formation second degré (MEEF 2), parcours espagnol, a pour objectif d'encadrer la formation au **métier de professeur.e des lycées et collèges d'espagnol**. Il combine **formation disciplinaire** (civilisation et littérature hispaniques et hispano-américaines, grammaire et linguistique, traduction, expression orale et analyse audiovisuelle) et **professionnelle**, **initiation à la recherche** ainsi **que préparation au concours** du CAPES/CAFEP d'espagnol.

L'architecture générale du master se décline en cinq Unités d'Enseignement (UE) :

- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
- Agir au sein du service public et de la communauté éducative
- Concevoir et mettre en œuvre son enseignement au service de la réussite de toutes et tous
- Être acteur d'une démarche individuelle et collective de développement professionnel
- Construire des expériences du métier de professeur

Il répond ainsi au principe de **complémentarité entre connaissances académiques et mise en pratique professionnelle** et au double objectif de **professionnalisation et universitarisation** de la formation initiale des futurs enseignants d'espagnol. Les deux années de formation visent ainsi à faire prendre aux **étudiants la mesure de leur future activité professionnelle** notamment à travers plusieurs sessions de stages d'observation et de pratique en établissements scolaires publics du second degré.

Mobilité Internationale

L'organisation de la formation rend possible un séjour ERASMUS en semestre 2 et/ou une année de césure entre les deux années de master pour une expérience de mobilité longue dans l'aire hispanique, notamment pour les expériences d'assistantat coordonnées par France Education International (ex-CIEP). **Cette expérience de mobilité est capitale dans la construction des compétences professionnelles attendues d'un.e professeur.e d'espagnol du 2nd degré.**

Autres formations associées

- DU "Préparation au CAPES d'espagnol" : sur candidature.

Prenant appui sur certains enseignements de la 2ème année de master, le DU "Préparation au CAPES d'espagnol" propose une formation en un an permettant de **se préparer aux épreuves de concours du CAPES/CAFEP d'espagnol**. Les étudiants suivent les enseignements spécifiquement dédiés à la préparation des épreuves du concours (mutualisés avec les M2), sans stage. Ils bénéficient des **épreuves blanches écrites et orales** à destination des M2 candidats au concours. **Cette formation**

Durée de la formation

- 2 années

Lieu(x) de la formation

- Site des Chênes 1
- Autre****

**** Etablissements scolaires publics de l'académie de Versailles

Stage(s)

Oui, obligatoires

Langues d'enseignement

- Français

Rythme

- Temps plein

Modalités

- Présentiel

s'adresse exclusivement aux titulaires d'un diplôme de Master ou équivalent (quelle que soit la discipline) à l'entrée en formation.

- **DU "Enseignants stagiaires d'espagnol lauréats de concours"** : sur affectation.

Admission

Pré-requis

Formation(s) requise(s)

Il est attendu des étudiant.es de master MEEF et DU "Préparation au concours" une **excellente maîtrise des langues françaises et espagnole à l'oral comme à l'écrit**, des **connaissances disciplinaires solides** en linguistique, littérature et histoire de l'aire hispanophone, des **compétences méthodologiques** dans les différents exercices universitaires français (dissertation, commentaire de documents, analyse filmique, version/thème).

Les expériences de **mobilité internationale** significatives dans l'aire hispanique ainsi que la connaissance du **fonctionnement de l'enseignement secondaire français** seront valorisées.

Le suivi de la formation requiert un **investissement important** : le sens de l'organisation, l'autonomie et la réactivité seront des atouts essentiels pour la réussite des candidat.es.

Les candidats au M2 et au DU "Préparation au concours" doivent avoir lu et/ou visionné **l'intégralité des œuvres au programme** du concours ainsi **que le rapport du jury** des sessions précédentes **AVANT l'entrée en formation**.

Consultez le site institutionnel : www.devenirenseignant.gouv.fr

- **en M1 MEEF espagnol** :

Titulaires d'une licence LLCER espagnol ou tout diplôme équivalent complet.

Niveau de langue espagnole requis : C1.

Niveau en langue française requis : C1.

- **en M2 MEEF espagnol** :

Titulaires d'un M1 MEEF complet ou titulaire d'un master complet avec une expérience significative d'enseignement dans le secondaire en France (AED, EAP, CTN, assistant...)

Niveau de langue espagnole requis : C1.

Niveau en langue française requis : C1.

- **en DU "Préparation au Capes d'espagnol"** :

Renseignements

celine.haumesser@cyu.fr

<https://inspe.ac-versailles.fr/2022/05/espagnol-2/>

CY Cergy Paris Université
Responsables de formation :
[Céline Haumesser](#) / [Marie Delannoy](#)

Université Paris Nanterre
Responsables de formation :
[Eva Touboul](#)

Titulaire d'un master complet ou diplôme équivalent (Bac+5).

Niveau de langue espagnole requis : C1.

Niveau en langue française requis : C1.

Candidature

Modalités de candidature

Pour la formation initiale, les candidatures en M1 et en M2 seront exclusivement déposées via **la plateforme e-candidat** de l'université : <https://www.cyu.fr/e-candidat>

Pour les dates d'ouverture des candidatures et les pièces à fournir, voir le site de l'INSPÉ de l'académie de Versailles : <http://www.inspe-versailles.fr/Espagnol>

Pour la formation initiale, les candidat.es à l'entrée en **DU "Préparation au CAPES"** doivent télécharger le **dossier disponible dans l'onglet "brochures"** et le renvoyer dûment complété et accompagné des pièces demandées à l'adresse : meef-espagnol@ml.u-cergy.fr

Les dates de réception et d'étude des candidatures sont les mêmes que celles des M2 (voir plus haut).

Les candidat.es **en reprise d'études (M1, M2, DU)** doivent s'adresser au **service de formation continue** : <https://www.cyu.fr/formation-professionnelle-et-continue>

Prévoir de fournir les mêmes pièces que pour l'entrée en formation initiale.

Les ressortissant.es étrangers hors UE sont invité.es à se renseigner sur la procédure à suivre selon leur situation : <https://www.cyu.fr/venir-en-mobilite-individuelle>

Seuls les **dossiers complets** sont étudiés par la commission pédagogique du master ; les candidat.es peuvent être convoqué.es à un entretien dans les deux langues avant qu'une décision ne soit prise. Les candidat.es admis en formation seront convoqué.es à **une réunion de pré-rentrée obligatoire** à la rentrée.

Et après ?

Niveau de sortie

Année post-bac de sortie

- Bac +5

Niveau de sortie

- Master

Activités visées / compétences attestées

CAPES externe - CAFEP - CAPES 3e concours

Programme

• Programme du M1

La première année de la formation offre aux étudiants la possibilité **de consolider leurs acquis disciplinaires tout en prenant la mesure de leur future activité professionnelle**. Aux enseignements disciplinaires viennent s'ajouter des enseignements professionnels qui visent faire connaître l'organisation du système éducatif et les enjeux de l'enseignement de la discipline ainsi qu'à accompagner les stages en milieu professionnel. Les cours ont lieu mardi, mercredi, jeudi.

Les stages en établissements de deux semaines à temps complet chacun sont obligatoires :

- Stage d'Observation et de Pratique Accompagnée au semestre 1
- Stage de Pratique Accompagnée au semestre 2.
- Stage d'Observation en Terrain Educatif Pluriel au semestre 2.

Les enseignements de Connaissances du métier 1 et 2 sont mutualisés sur site avec d'autres parcours MEEF.

• Programme du M2

La seconde année de la formation est largement dévolue à **la préparation des épreuves de concours et à l'accompagnement du stage filé long** sur le mode de l'alternance. Les cours ont lieu mardi, mercredi, jeudi et le stage lundi, vendredi et samedi (selon les établissements).

Pour plus de détails, consulter **le guide des enseignements** dans l'onglet "brochures".

• Concours

Le CAPES (Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Secondaire) est un concours de recrutement de la Fonction Publique d'État. Pour s'y inscrire, il faut :

- être de Nationalité européenne
- jouir de ses droits civiques et ne pas avoir subi de condamnation incompatible avec l'exercice de la fonction d'enseignant
- être inscrit en M2 ou être déjà titulaire d'un Master (ou diplôme équivalent).

Le CAFEP (Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Privé) est un concours de recrutement pour l'enseignement secondaire privé sous contrat. Pour s'y inscrire, il faut :

- être de Nationalité européenne ou de nationalité extra-européenne sous réserve d'obtenir une autorisation d'exercer des fonctions d'enseignement, délivrée par le CAEN (Conseil Académique de l'Éducation Nationale)
- jouir de ses droits civiques et ne pas avoir subi de condamnation incompatible avec l'exercice de la fonction d'enseignant

- être inscrit en M2 ou être déjà titulaire d'un Master (ou diplôme équivalent).

Les inscriptions aux concours ne sont pas intégrées au parcours universitaire : il appartient aux candidat.es de vérifier l'adéquation de leur profil avec les conditions d'inscriptions requises et d'effectuer les démarches nécessaires de leur propre initiative.

Le concours du CAPES-CAFEP d'espagnol repose sur deux **épreuves écrites d'admissibilité et deux épreuves orales d'admission** :

- à l'écrit : une **épreuve disciplinaire en espagnol** (composition et traduction - 6h, coef. 2) et une **épreuve disciplinaire appliquée en français** (élaboration d'une séquence pédagogique et faits de langue - 6h coef. 2). Une note inférieure à 5/20 est éliminatoire.
- à l'oral : une épreuve de **leçon** (analyse d'un document audiovisuel en espagnol et élaboration d'une séance en français - 1h, coef.5) et un **entretien** (présentation du parcours et analyse de situations professionnelles - 35 min, coef. 3).

Les épreuves écrites ont lieu au milieu du semestre 4 et les épreuves orales en fin de semestre 4.

Réussite au concours et réussite au master sont dissociées ; seuls les lauréats du concours ayant validé leur Master pourront être fonctionnaires stagiaires à la rentrée suivante; en cas d'échec au Master, ils seront placés en report de stage pour un an. Les lauréats du master MEEF et du concours sont placés à la rentrée suivante en stage à temps plein.

L'épreuve de composition (première épreuve d'admissibilité) repose sur des thèmes et axes d'étude issus des programmes des lycées et collèges ainsi que sur un programme d'œuvres. Ce programme est renouvelé par moitié tous les ans.

Les candidats admis en M2 doivent impérativement avoir lu ou visionné les œuvres au programme et lu les rapports de jury des sessions précédentes avant la reprise des cours.

Consultez le site institutionnel : www.devenirenseignant.gouv.fr